



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 20 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 20 décembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune d'Ancinnes, légalement convoqué par Monsieur le Maire le 15 décembre 2022, s'est réuni à la salle du conseil municipal de la mairie en séance publique sous la responsabilité de Madame SANGLEBOEUF Maryline, Maire adjoint.

Madame SANGLEBOUF Maryline ouvre la séance à 19h00 et constate que le quorum est atteint.

Désignation du secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121.15 du Code des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Madame BLOSSIER Emilie est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Appel :

Membres présents : Mesdames et Messieurs SANGLEBOEUF Maryline, BODEREAU Jean-Philippe, PESNEAU Frédéric, BLOSSIER Emilie, COLLET Olivier, HERAULT Ingrid, LANOS Ghislaine, RICORDEAU Daniel, ROUSSEAU Véronique, ROZEL Pamela, CHAMBRIER Anthony

Membres absents-excuses :

Madame Céline HARDOUIN a donné pouvoir à Madame Emilie BLOSSIER.
Monsieur ASSIER Denis a donné pouvoir à Madame SANGLEBOEUF Maryline
Monsieur HUTEREAU Romain a donné pouvoir à Madame LANOS Ghislaine

Date de convocation	Date de publication	Nombre de membres en exercice :
15/12/2022	15/12/2022	14

Présents : 11	Absent(s) : 3
	dont Pouvoir(s) : 3

Adoption du procès-verbal du conseil municipal en date du 7 décembre 2022

Le procès-verbal du conseil municipal du 7 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

Adoption de l'ordre du jour :



Madame le Maire Adjoint rappelle l'ordre du jour :

Délibérations :

- Virement de crédits

Informations :

Questions diverses :

DÉLIBÉRATIONS :

Virement de crédits : Budget Commune

Délibération n°2022/12/20/091

Rapporteur : Denis ASSIER

Madame le Maire Adjoint fait savoir qu'il y a nécessité de procéder à un virement de crédits sur le budget communal pour le paiement de plusieurs factures

Le virement s'effectuera comme suit :

6411 Personnel titulaire	- 35 000 euros
60632 Fournitures de petit équipements	+ 500 euros
617 Etudes et recherches	+ 1 060 euros
6251 Voyages et déplacements	+ 331 euros
6232 Fêtes et cérémonies	+ 200 euros
615221 Entretien et réparations bâtiments publics	+ 5 000 euros
61521 Terrains	+ 3 000 euros
6156 Maintenance	+ 1 000 euros
6132 Locations mobilières	+ 1 000 euros
615228 Entretien et réparations autres bâtiments	+ 22 909 euros

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce virement.



INFORMATIONS :

QUESTIONS DIVERS

TOUR DE TABLE :

M. PESNEAU : présente le compte-rendu de la réunion avec l'ONF et la Fédération française de Randonnée : le tracé du GR sera modifié, il passera par le centre bourg

Mme ROZEL : demande pourquoi les parents d'élèves sont conviés à la commission menu et prévenu un peu tardivement.

Mme SANGLEBOEUF lui répond que c'est à la demande des parents d'élèves du conseil d'école que les parents sont conviés à la commission menu. Concernant l'invitation, Madame SANGLEBOEUF fait savoir que c'est un oubli de sa part.

M. CHAMBRIER : fait savoir qu'en partenariat avec le Parc Naturel Régional Normandie Maine, les communes de ANCINNES, ALLIERES BEAUVOIR, NEUFCHATEL EN SAOSNOIS, MAMERS, SAINT LONGIS et SAINT REMY DU VAL se sont lancées dans la réalisation d'un atlas de la biodiversité communale afin d'enrichir les connaissances sur la biodiversité.

Une réunion de fin de travail aura lieu le samedi 14 janvier 2023 de 14 h à 17 h30 à la salle polyvalente de SAINT REMY DU VAL.

Fin du conseil municipal : à

Date des prochains conseils : le 17 janvier 2023 à 20 h 30

Fait à Ancinnes, le 20/12/2022

La Secrétaire de séance
Emilie BLOSSIER



Le Maire-Adjoint
Maryline SANGLEBOEUF